

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur le bilan du conseil européen notamment sur la mise en oeuvre du Livre blanc sur la croissance, l'élargissement de la Communauté et la succession de M. Jacques Delors, Corfou le 25 juin 1994.

LE PRESIDENT.- Mesdames et messieurs, si nous sommes là vous et moi, c'est que le Conseil européen de Corfou est terminé. Sur quelles conclusions ? Vous en savez l'essentiel. Je me permettrai simplement de vous rappeler que ce sommet a commencé par des cérémonies qui marquaient des événements fort importants dans la vie de l'Europe : la signature de l'accord de partenariat avec la Russie en présence du président Eltsine et la signature des traités d'adhésion de l'Autriche, de la Finlande, de la Suède et de la Norvège.

- Les séances plénières de travail ont commencé par un débat sur le livre blanc. Ce livre blanc sur la croissance et sur l'emploi, vous le connaissez bien, il ne date pas d'aujourd'hui, il a été élaboré par la Commission et par M. Delors.

- Parmi les décisions que nous considérons comme importantes il y a celles sur les grands travaux d'infrastructure à partir d'une liste établie par un groupe de représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement. Ces décisions désormais s'imposent dans les conditions qui ont été établies. On essaiera d'éviter les empêchements dus aux procédures administratives qui sont toujours lourdes et nous sommes quand même d'accord sur une certaine façon de débattre des financements.

- Plusieurs de ces projets intéressent la France - en particulier sur le plan des voies ferrées. Les TGV Est, TGV Sud (Barcelone, Perpignan, Montpellier, également Madrid et Dax) le TGV Lyon-Turin et la continuation des grandes voies déjà ouvertes vers l'Europe du Nord et vers l'Europe centrale (Paris-Lille et Paris-Strasbourg). Des travaux sont également prévus dans le domaine de l'environnement. On s'est attardé sur ce que l'on appelle la société de l'information afin de prendre place dans la compétition internationale. Ce sont là des enjeux culturels considérables. Il s'agit de construire des réseaux pilotes, des projets et de veiller à ce qu'ils soient compatibles entre eux dans toute l'Europe, sans quoi ça n'aurait pas de sens. Marchés très importants, faut-il le rappeler, et certainement créateurs d'emplois. Nous avons aussi débattu du service public, de l'accès de tous à l'information, tout cela est important parce qu'il ne suffit pas de construire les réseaux, il faut aussi les nourrir, donc s'intéresser à l'information qui y circulera. Alors il faut que ces informations soient européennes, en particulier dès lors que le vecteur l'est et que c'est l'objectif même poursuivi.

LE PRESIDENT.- Des discussions ont eu lieu sur d'autres sujets : l'initiative franco-allemande sur le racisme et la xénophobie, le conseil en a pris acte. Selon une procédure dont vous avez déjà entendu parler, (commission consultative de haut niveau et stratégie globale de l'Union), les ministres de l'intérieur et de la justice feront un rapport au prochain Conseil sur ces points.

- Un domaine très important à nos yeux, sur lequel la France a beaucoup insisté, est celui des centrales nucléaires, celle de Tchernobyl et les centrales nucléaires situées sur le pourtour de l'ancienne Union soviétique, dans des pays anciennement satellites, devenus indépendants, qui

n'ont pas les moyens de moderniser leurs centrales. On a pu mesurer le danger qu'encourerait l'ensemble de l'Europe si d'autres accidents du type Tchernobyl se produisaient. Alors pour Tchernobyl, naturellement à condition d'intervenir, (ce n'est pas l'Ukraine qui pourra le faire entièrement) il faut fermer immédiatement les réacteurs 1 et 2 et aussitôt que possible le réacteur 3. Il faut également réformer l'ensemble du secteur énergétique de l'Ukraine, on y consomme énormément d'électricité. La tarification doit être réexaminée. Il faut renforcer et améliorer les normes existantes et clarifier le problème de la responsabilité civile en matière nucléaire. Là-dessus, l'Ukraine doit pouvoir ratifier la convention de Vienne, c'est ce qui est demandé. L'Union européenne apportera son aide. Sur les trois prochaines années, elle sera de 400 millions d'écus de prêt et de 100 millions d'écus de don sur le programme "Takis".

- Donc, on pourrait dire que ce Sommet a été marqué par l'aboutissement heureux du processus d'adhésion de quatre pays. Les déclarations mutuelles qui ont été échangées en ces circonstances représentent une nouvelle étape pour l'Europe à partir de l'Union européenne. L'adhésion des quatre - il y en a une qui est acquise, les autres restent soumises à des référendums populaires - est un événement important.

- Le reste n'est pas sans intérêt, en particulier les travaux d'infrastructure, la sécurité nucléaire, et bien d'autres choses encore que je vous épargnerai. Mais malheureusement, ce Sommet a achoppé sur la nomination du Président de la Commission.

- En dehors de ce programme qui a avait été établi et qui a donné les résultats contrastés que je viens de vous rappeler, les Douze ont soutenu, à l'initiative de M. le ministre des affaires étrangères, l'initiative française au Rwanda.\

QUESTION.- Vous avez parlé de la nomination du Président de la Commission. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus ? Est-ce que l'Europe est en crise et comment peut-elle s'en sortir ?

- LE PRESIDENT.- C'est évidemment une crise, puisque l'un des trois candidats a obtenu le suffrage de huit pays sur douze, un autre pays trois. Ce candidat particulièrement qualifié qui a beaucoup travaillé et beaucoup servi la cause de l'Europe s'est retiré et, in fine, l'autre candidat qui avait obtenu une voix, s'est retiré à son tour. Mais en fait, même si les formules juridiques n'ont pas été employées, on peut considérer qu'il y a une sorte de veto britannique sur la désignation du candidat. Mais là il n'y a pas eu de deuxième vote, contrairement à ce que j'ai entendu répéter partout, mais un consentement mutuel. Les deux pays, on les connaît, ce sont l'Italie et l'Espagne qui après avoir voté pour le candidat néerlandais ont décidé de reporter leur suffrage sur M. Jean-Luc Dehaene. Il est donc resté un pays formellement opposé, la Grande-Bretagne et un pays, la Hollande qui a annoncé qu'il se rallierait s'il le fallait, sans qu'il y ait vraiment de conclusion. De toute manière, l'opposition d'un seul suffisait. Alors, rendez-vous est pris pour la prochaine présidence allemande, qui s'exercera à partir du 1er juillet. Il faut aller vite, il y a des obligations à l'égard du Parlement européen, en particulier. Le Chancelier Kohl compte inviter le Conseil européen à se réunir de nouveau, cette fois-ci à Bruxelles, le 15 juillet. Parmi les dernières interventions, on a pu noter que le souhait de la Grande-Bretagne était que l'on se dirigeât vers une autre candidature, inconnue pour l'instant, ou vers d'autres candidatures parmi lesquelles on choisirait le candidat final.

- La Présidence grecque a fait procéder à un tour de table. Il en est ressorti que tous ceux qui avaient voté pour le Chef du gouvernement belge, maintenaient leur position. On en est là, je ne peux pas vous en dire plus.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous pensez que les Britanniques font cela, simplement pour opposer un veto et parce qu'ils ne considèrent pas le candidat comme compétent ou parce que, à l'intérieur de la Communauté, ils ont un autre dessein ?

- LE PRESIDENT.- L'interprétation est libre. Je suis moi-même intervenu pour dire qu'à mon sens, ce débat recouvrait sans aucun doute un débat politique sur une certaine conception de l'Europe. Il ne s'agissait pas, selon moi, mais cela, c'est mon interprétation, de savoir si ce candidat était préférable à l'autre, même si les problèmes d'amour-propre s'étaient naturellement posés au passage et si le fait d'être en tête ou d'être en queue de liste provoquait des réactions nécessairement différentes. Mais, cela sont des humeurs. A mon sens, le choix s'est fait, parce

qu'a l'intérieur de l'Union européenne, reste ouvert ce débat sur les structures et le contenu de l'Union européenne. Donc, selon que l'on attende d'un candidat qu'il contribue à renforcer ces structures, ou de l'autre candidat qu'il soit sur ce plan-là plus indifférent ou même qu'il préfère substituer à ce qui existe une zone de libre-échange pure et simple, le choix sera différent. Dans le cas de M. Lubbers, il serait injuste de l'enfermer dans ce dilemme, car c'est un européen tout à fait sincère, engagé, qui a beaucoup travaillé pour l'Europe et qui certainement aurait cherché à rapprocher les points de vue, tout en restant fidèle à une structure forte.

- Enfin, si on n'a pas abouti, du fait d'une opposition formelle qui correspond à un veto, bien que juridiquement, je le répète, les choses ne se soient pas passées de la sorte, cela veut dire que le débat de fond risque de reprendre. On ne voit pas pourquoi ceux qui ont choisi M. Dehaene, contre des hommes aussi éminents que MM. Brittan et Lubbers, et particulièrement M. Lubbers qui avait d'éminents titres à être désigné, abandonneraient une candidature au bénéfice de quelqu'un d'ailleurs que l'on ne connaît pas encore. Mais de toute manière, il faudra chercher une solution, c'est le rôle de la présidence allemande. J'espère que la présidence allemande ne léguera pas ce problème à la présidence française qui suivra ! Mais la manière dont les choses ont été faites, les traités qui ont été signés, les obligations qui sont les nôtres, interdisent cette hypothèse. Donc, on devrait avoir une réponse avant le 15 juillet, en tout cas, avant le 18.

QUESTION.- Croyez-vous que les partis démocratiques de l'Union européenne doivent renforcer leur activité politique pour résister aux forces de l'extrême-droite, même néo-fasciste, qui se présentent dernièrement à quelque endroit d'Europe d'une façon dangereuse ?

- LE PRESIDENT.- La proposition franco-allemande allait déjà dans ce sens. Elle ne prétendait pas englober tout le problème. Mais déjà dans sa définition de la lutte contre la xénophobie et contre le racisme, elle marquait bien sa distance. Maintenant les forces démocratiques en Europe, à elles de s'organiser. Il ne m'appartient pas d'entrer dans le domaine de la politique intérieure de chacun de nos pays.

- LE PRESIDENT.- Parce que les positions ont déjà été prises à l'intérieur des Nations unies. Nous-mêmes, nous nous sommes prononcés à ce sujet. Dans quinze jours à Naples, quelques uns d'entre nous, se retrouveront au sein de ce que l'on appelle le G7, d'autres au sein du Conseil de Sécurité. Les interventions sont constantes et multiples, et tant que cette guerre durera, elles se multiplieront. Donc, il n'a pas paru absolument nécessaire, à cette instance, ici, de consacrer un temps supplémentaire à ce conflit.

- QUESTION.- Est-ce qu'une prolongation du mandat de M. Delors vous paraît possible et souhaitable ?

- LE PRESIDENT.- Vous me demandez mon avis à moi ? Mais, pour les structures de l'Europe, le mandat de M. Jacques Delors s'achève en décembre. Lui-même ne désire pas voir renouveler son mandat. Cela pourrait être tentant, car il connaît la matière, il la pratique fort bien et il a l'adhésion de tous. Mais, cela fait dix ans qu'il occupe cette fonction et il est le premier à estimer que c'est suffisant. Donc je ne pense pas que cette hypothèse puisse se vérifier.

- QUESTION.- Monsieur le Président, qu'est-ce que l'opinion publique pourrait retenir de la Présidence grecque ?

- LE PRESIDENT.- C'est vous qui allez la faire, cette opinion publique.

- QUESTION.

- Non...

- LE PRESIDENT.- Personnellement, je n'ai vécu surtout que ces jours-là, c'est-à-dire la session du Conseil. Je n'ai pas beaucoup vécu les préparatifs, M. le ministre des affaires étrangères, beaucoup plus que moi. C'est vrai que dans l'état de préparation des travaux, au début de ce Sommet, c'était très productif. Le résultat de ce travail représentait une bonne présidence. Entre temps, en cours de route, je n'en sais rien, j'ai entendu les avis les plus divers, ce que je peux dire, c'est que la Grèce dispose d'hommes d'Etat qui savent ce qu'ils ont à dire, que le débat était bien mené et même à certains moments, avec une salubre autorité. Je n'ai donc qu'à remercier la Grèce de la manière dont les choses se sont faites. Elle ne porte aucune responsabilité dans l'échec de l'Union européenne quant à la désignation du président de la Commission.

QUESTION.- Monsieur le Président, comment jugez-vous le début de l'intervention française au Rwanda et estimez-vous que nos partenaires nous ont apporté un soutien suffisant, pendant ce conseil ?

- LE PRESIDENT.- Soutien suffisant ? Oui, car entre ne rien dire et affirmer un soutien, la différence est quand même immense. Ce sont tous des hommes ou des femmes politiques et le fait que soient réunis douze responsables, que, chacun d'entre eux sache que dans son pays on est attentif à ce qu'il fait, que sa parole l'engage, et que le moindre mot, la moindre réflexion sont guettés par la presse et l'opinion publique, donne du poids à leur soutien. Ils ont tous répondu à la question qui leur a été posée qu'ils soutenaient l'initiative française. Alors maintenant vous direz, mais est-ce qu'ils soutiennent complètement ? il y en a qui participeront à ce que l'on appelle la logistique, d'autres qui s'apprêtent à apporter leur contribution en hommes. Vous savez c'est tout à fait variable et ce n'est pas propre d'ailleurs aux Douze, des propositions nous ont été faites qui viennent d'Afrique et de quelques autres pays. Nous avons engagé notre action en souhaitant être aidés mais en prenant nos responsabilités par nous mêmes et pour nous mêmes.

- QUESTION.- Comment jugez-vous alors le début de cette intervention ?

- LE PRESIDENT.- Je connais les dépêches que je vous dois, je crois que vous avez fait de bonnes analyses, et je pense que vous avez parfaitement bien rapporté que d'une part la mise en place matérielle et humaine s'est passée dans des conditions extrêmement correctes, très méticuleuses, très précises, et que la pénétration sur le territoire rwandais s'est effectuée (si je vous lis bien, mais d'après aussi nos informations), avec un accord parfois très chaleureux de la population.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pensez que cette fois-ci les onze grands travaux seront effectivement exécutés et qu'il n'y aura pas de blocage de la part des ministres des finances comme on a pu le constater dans le délai qui a séparé le sommet précédent de celui-ci ?

- LE PRESIDENT.- C'est une menace permanente, c'est pourquoi il faut que les responsables politiques imposent leur vue. J'ajoute que, dans le schéma qui résulte des traités de Rome ou de Maastricht, il appartient au Conseil des ministres, où se trouvent les ministres des affaires étrangères et, le cas échéant, au Conseil européen lui-même, de trancher ce genre de débat et cette décision n'appartient qu'à ces deux instances. Tout le reste vient se greffer. Comités, volonté de freiner, tout ça, nous connaissons, mais la décision terminale se situe à l'échelon du Conseil des ministres et du Conseil européen qui sont compétents. En la circonstance ils se sont engagés, il n'y a aucune raison de penser qu'ils se reprendront.

- QUESTION.- Monsieur le Président, que devient le couple franco-allemand ? N'y a-t-il pas eu, pour préciser ma question des maladresses dans la gestion de la candidature de M. Dehaene et comment interprétez-vous la position de l'Italie ?

- LE PRESIDENT.- Elle ne fait pas partie du couple si il y en a un ! De plus, moi, personnellement, je me sens très libre. Je ne me sens accouplé à personne.

- Ce sont des amis, de bons amis, c'est tout. Mais là, vous avez mélangé pas mal de questions. Je lis vos articles. Vous les organisez autour d'une idée centrale, là, je ne l'ai pas perçue. Je suis même étonné que vous n'ayez pas mis l'accent sur le fait que je n'ai pas pris le petit déjeuner avec le Chancelier Kohl, ce matin, parce que c'est un événement considérable ! Nous sommes rentrés tard hier soir, et, en se quittant, on s'est dit : On va dormir. Voilà la raison de ce grand événement ! Pour le reste, les maladresses, vous jetez ce mot, expliquez lesquelles, dites-nous ! Je ne sais pas.

- QUESTION.- Vos partenaires italiens notamment et bien sûr britanniques ont souligné à l'envi le fait que cette candidature avait été initiée par la France et l'Allemagne sans qu'elle soit au départ tout à fait explicite et que tout cela n'était pas très élégant, voilà !

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas exact. Il y a plusieurs pays, autres que l'Allemagne et la France, qui désiraient faire ce choix. Il n'y a pas eu de complot, il n'y a pas eu de conspiration. Maintenant, comment se fait-il que d'autres pays se soient retrouvés sur d'autres noms, est-ce

qu'il y a une deuxième conjuration concurrente ? Je ne peux pas dire que dans le cas de la Grande-Bretagne, il y avait conjuration puisqu'ils se sont retrouvés tous seuls !

QUESTION.- Monsieur le Président, vous disiez qu'il y avait un débat politique derrière cette conjuration ?

- LE PRESIDENT.- A mon avis, oui. Cela n'a pas été dit, parce que vous savez, les gens sont d'une politesse...

- QUESTION.- Est-ce que l'Allemagne va prendre des initiatives dans ce sens-là ?

- LE PRESIDENT.- Pourquoi l'Allemagne ?

- QUESTION.- Parce qu'elle a la présidence.

- LE PRESIDENT.- Je suppose qu'elle en prendra. C'est le rôle de toute présidence. Oui, je suppose. D'abord la première initiative qu'elle doit prendre, c'est de trouver une façon de sortir de l'impasse où nous sommes pour la Présidence de la Commission. Ensuite, il va y avoir la manière d'organiser les rapports avec le Parlement européen, en raison des nouveaux textes des traités. Mais nous avons l'intention de continuer à prendre des initiatives. Un des grands problèmes qui se pose, c'est celui de l'élargissement. Jusqu'où géographiquement, et en combien de temps ? Là-dessus, j'ai eu l'occasion d'exprimer au premier dîner avant-hier, avec M. Eltsine ce que j'en pensais. Je pense que l'élargissement ne peut pas se produire au détriment de la solidité du noyau central, composé aujourd'hui par les treize, c'est-à-dire les douze, plus l'Autriche qui a terminé ses procédures internes £ demain, on dira les seize. Que nous sera-t-il proposé ? Nous ne sommes pas hostiles à de nouveaux élargissements. Mais le contrat de base, c'est Maastricht. On ne peut pas prétendre adhérer à une Europe qui se déformerait à chaque entrée d'un nouveau pays. Il y a donc là, des critères extrêmement précis. Qu'on accepte, comme c'était le cas, avec l'Espagne, le Portugal, la Grande-Bretagne des délais, des mesures particulières, par rapport à tel ou tel intérêt primordial à caractère économique - celui-ci a ses poissons, celui-là a ses camions, etc., cela se discute mais on ne peut pas tordre le traité chaque fois qu'un nouvel arrivant exprime le souhait. Là j'exprime un principe qui est propre à la France et qui est partagé par beaucoup d'autres mais qui peut en effet être contesté. Mais l'intention, l'objectif de la France, c'est aussi d'atteindre le maximum possible de pays démocratiques d'Europe. Seulement, il faut que les conditions soient réunies.

- QUESTION.- Monsieur le Président, accepteriez-vous pour sortir de la crise, d'examiner une nouvelle candidature ou pensez-vous rester fixé sur le nom de M. Dehaene, et question subsidiaire, où en est le blocus de la Macédoine ?

- LE PRESIDENT.- J'espère que vous m'apporterez la réponse quand je serai rentré, je regarderai la télé. Je n'ai pas entendu dire que ça allait cesser demain matin. Pour votre première question, nous avons voté pour un candidat, M. Dehaene. Il a, au seul tour de scrutin exprimé, rassemblé huit voix, puis potentiellement par le ralliement de deux pays, l'Espagne et l'Italie, 10 voix sur 12. Le potentiellement s'étend à la Hollande, qui a précisé qu'elle n'élèverait pas de veto. Donc, on ne voit pas pourquoi, on abandonnerait le candidat qui, pour l'instant, recueille l'assentiment quasi-général. Maintenant, on va voir comment les choses se passent et nous attendrons les propositions qui seront faites.

QUESTION.- Monsieur le Président. Est-ce que vous considérez John Major comme le Judas permanent des Douze ?

- LE PRESIDENT.- Non, je n'exagère pas et je ne fais pas de démonologie. Non, ce qui est vrai c'est que la conception de la Grande-Bretagne ne coïncide pas avec la conception des pays fondateurs auxquels se sont ajoutés quelques autres depuis lors.

- QUESTION.- Monsieur le Président, j'aimerais savoir s'il y a eu, à la dernière minute, une proposition de compromis de la part de la présidence grecque sur une autre candidature à part les trois déjà connues et si pendant votre réunion du 15 juillet à Bruxelles, la seule question que vous allez examiner sera la nomination du président de la Commission ou si vous parlerez d'autres présidences associées aux organismes européens ?

- LE PRESIDENT.- Parfois se présente telle ou telle situation inédite qui exige des prises de position, on ne peut jamais l'exclure quand un Conseil européen se réunit, mais à l'ordre du jour

ne figure que cette question.

- QUESTION.- Monsieur le Président, pendant que le Conseil était réuni, on a vu le dollar s'effondrer. Est-ce qu'il en a été question pendant la réunion du Conseil et que pensez-vous que l'Europe puisse faire face à ce défi ?

- LE PRESIDENT.- Je ne sais pas si le Conseil était au courant de ce qui se passait dans le reste du monde ! Mais certains l'ont évidemment remarqué !

- Il faut un peu plus de temps que cela pour qu'un organisme comme l'Union européenne étudie une situation et examine les réponses à apporter ou les adaptations nécessaires. Le propre des monnaies c'est de varier. Si on doit s'émouvoir à la moindre fluctuation on n'en finira plus. Personnellement, je regrette infiniment qu'on n'ait pas déjà repris des négociations pour lancer un nouveau Bretton-Woods. Toute comparaison n'étant pas raison, je ne dis pas qu'il faudrait refaire exactement la même chose (ce serait stupide) mais s'inspirer de cet exemple.

- QUESTION.- Est-ce que la nécessaire classification dont vous parliez entre les deux visions de l'Europe sera possible au cours de cette réunion extraordinaire du 15 juillet ? Est-ce que cela suffira ?

- LE PRESIDENT.- Evidemment non. Je crois que, tout à l'heure, en répondant à certains de vos confrères, j'essayais d'analyser les raisons profondes d'une opposition qui ne se comprendrait pas autrement. Mais moi j'ajoute : cela est révélateur d'une conception opposée sur le devenir de l'Europe et sur le degré de structure qui doit présider au progrès de l'Union européenne. Voilà mon interprétation. Je crois qu'elle est vraie. Il n'est pas question de régler ce difficile problème dans les trois semaines. Il faut compter sur le souci du compromis et quand même ne pas voir l'Union européenne sur son seul aspect négatif. Il faut considérer le chemin parcouru et la somme des travaux qui ont heureusement abouti. Je pense que le désir de parachever une entreprise qui réussit, avec les aléas que comporte toute entreprise humaine, finira par prévaloir, bien sûr.

QUESTION.- En décembre dernier à Bruxelles, on avait eu le sentiment que l'Europe avait décidé un important programme de grands travaux d'infrastructure et de relance économique. Est-ce qu'aujourd'hui vous pensez qu'elle est arrivée au bout de ses ambitions et que cela correspond vraiment à ce que l'on avait annoncé en décembre ?

- LE PRESIDENT.- Elle n'est pas au bout de ses ambitions, je l'espère bien. Mais, une bonne part du chemin est accompli, essentiellement sur les réseaux ferroviaires, les moyens de communication et sur un certain nombre de problèmes touchant à l'énergie, par exemple. Je vous ai donné les chiffres qui avaient été inscrits dans nos textes. On s'est aperçu qu'un certain nombre de pays bénéficiaires de ces travaux d'infrastructure avaient encore des hésitations parce que leur budget en sera affecté et que, d'une façon générale, nous sommes dans une période de vaches plutôt maigres. Cette discussion va se traduire par un va et vient entre les différents gouvernements intéressés par ces infrastructures. Par exemple, nous aurons à discuter avec l'Italie pour Lyon-Turin, avec l'Espagne pour Barcelone-Montpellier, ou Madrid-Dax. Avec les pays qui seront traversés par ces lignes, lorsqu'on aura rallongé les lignes existantes du nord et de l'est de la France, il y aura certainement des accords intergouvernementaux.

- QUESTION.- Monsieur le Président, sur l'élargissement, je voudrais vous demander que pensez-vous de la candidature de Chypre, puisque cette candidature reste toujours bloquée ?

- LE PRESIDENT.- J'ai lu les textes tout à l'heure. Les négociateurs ont constaté des progrès. C'est lent, c'est difficile. Il y a une situation quand même particulière à Chypre, Chypre et Malte d'ailleurs, mais enfin la situation n'est pas la même, chacun le sait. Non, je n'ai pas ce sentiment. Les négociateurs considèrent qu'ils avaient fait un progrès dans le sens de l'adhésion. J'ai quand même l'impression qu'il n'y a pas de précipitation, ce que je regrette.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que la manière dont la crise s'est nouée autour de deux conceptions de l'Europe à propos...

- LE PRESIDENT.- Non, non, non, elle ne s'est pas nouée là-dessus. Ce sont des gens très bien élevés.

- QUESTION.- A propos de la désignation du Président de la Commission, est-ce que cela ne fait pas peser une lourde hypothèque sur la réforme des institutions pour 1996 ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas. Je pense que cela se réglera comme d'habitude. aux forceps.

--- mais surtout de ne pas penser que cela se règle comme à l'habitude, avec des espèces  
Il y a des natures comme cela !\